

PLAN

D'ADMINISTRATION

EXEMPLAIRE

2009

DU MINISTERE DE LA CULTURE

ET DE LA COMMUNICATION

SOMMAIRE

1 – L’engagement ministériel	3
2 – Le mode de gouvernance	3
3 – L’état des lieux	4
4 – La cartographie de l’existant	5
5 – Quelques exemples des bonnes pratiques au sein du ministère	6
6 – Le plan d’action ministériel	7
7 – Le plan de formation	8
8 – La structure de pilotage et d’animation du système d’information	9
Les 20 fiches « action »	12 à 36

SYNTHESE

1) L'engagement ministériel.

La prise en compte des exigences du développement durable constitue un des axes majeurs de l'action des services du ministère de la culture et de la communication.

Cet engagement, placé sous l'autorité du secrétariat général, a fait l'objet d'un séminaire le 16 mars dernier qui réunissait des partenaires internes et externes au ministère de la culture et de la communication. Il s'agissait de mobiliser les énergies de l'administration centrale, des services déconcentrés (Drac et Sdap) et des établissements publics sous tutelle afin d'homogénéiser les politiques et pratiques dans le but de préparer les fondements d'une stratégie ministérielle sur le développement durable, principalement sur deux axes de travail :

- l'adoption du Plan d'Administration Etat exemplaire ;
- l'élaboration des futures orientations liées aux politiques publiques du ministère (enseignement, sensibilisation, production culturelle, architecture et patrimoine).

A cette occasion, le secrétariat général a rappelé la circulaire du 03 décembre 2008 qui donne instruction à l'ensemble des ministères d'établir pour chacune de leur administration un Plan Administration Exemplaire (PAE) avant le 31 mars 2009.

Pour préparer efficacement le plan d'action ministériel, le secrétariat général a lancé une campagne de recensement des actions déjà réalisées et prévues auprès de l'ensemble des services concernés. Cet état des lieux constitue le référentiel de départ indispensable à l'élaboration du Plan d'Administration Exemplaire.

2) Le mode de gouvernance

Le pilotage de la politique du développement durable est assuré par le Haut fonctionnaire au développement durable et le volet Etat exemplaire est conduit par le responsable ministériel des achats.

Un comité de pilotage « développement durable » se réunit mensuellement. Il est composé d'une quinzaine de cadres du secrétariat général ainsi que des représentants de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA) et de l'Etablissement Public de Maîtrise d'Ouvrage Culturel (EMOC). A l'issue du séminaire sur le développement durable, il a été proposé d'étendre le champ de compétence du comité de pilotage et d'y associer :

- un ou plusieurs représentants de la Direction générale des patrimoines,
- un ou plusieurs représentants de la Direction générale de la création et de la diffusion,
- un ou plusieurs représentants de la Direction générale du développement des médias et de l'économie culturelle,

- un ou plusieurs établissements publics pilotes dans la mise en œuvre d'une démarche Etat exemplaire,
- un ou plusieurs représentants des services déconcentrés (Drac et Sdap).

Depuis sa création début 2008, un travail important a été réalisé tant sur la politique achat que sur la politique immobilière :

- Mise en œuvre d'un plan de modernisation et de professionnalisation des achats. Il a été mis en place en 2008 et comprend un plan d'action de l'achat éco responsable qui reprend les principaux segments des achats courants de la circulaire sur l'Etat exemplaire. Parmi les principales mesures, il convient de citer le tri sélectif du papier ou la prise en compte de produits biologiques dans la composition des menus de restauration collective sur le site des Bons Enfants.
- Elaboration d'un guide méthodologique sur la maintenance et l'exploitation des bâtiments. Il s'agit d'un outil qui permet de hiérarchiser les actions à mettre en place pour réduire les dépenses d'énergie, en fonction de leur complexité et de l'efficacité des mesures à prendre.
- Lancement des bilans carbone pour l'immeuble des Bons Enfants, l'immeuble de Valois et la Drac Aquitaine.
- Lancement des diagnostics de dépense énergétiques (DPE) sur une quarantaine d'établissements du ministère concernés par cette obligation.

Par ailleurs, la décision a été prise de compléter ce dispositif en créant un réseau de correspondants « développement durable » dans chaque structure ou établissement du ministère. 40 % d'entre eux ont d'ores et déjà été nommés. Ils devraient être réunis dans le courant du 2^{ème} semestre 2009.

Ce réseau s'appuie également sur deux réseaux opérationnels qu'il s'agisse des réseaux de correspondants achats ou de correspondants immobiliers.

Enfin, concernant la gouvernance d'ensemble, il est envisagé de créer au secrétariat général une mission chargée de la conduite de ce projet, réunissant le HFDD, un coordinateur des actions et du suivi du réseau, les responsables du Plan Administration Exemplaire et, des compétences dans les domaines de la communication, de l'architecture et de l'internationale.

3) L'état des lieux.

Pour garantir une efficacité maximale de l'action ministérielle, le secrétaire général a adressé une circulaire le 26/11/08 à l'ensemble des entités du ministère pour disposer d'un recensement des plans d'action. Les éléments à fournir étaient les suivants :

- une liste détaillée des actions ayant été déjà lancées en précisant la date de mise en œuvre, les objectifs et résultats obtenus ;
- les chantiers programmés sur 2009 et 2010 ;
- la désignation d'un correspondant développement durable ;

- la mise à jour des sites de chaque entité avec les coordonnées des abonnements EDF. En effet, l'administration doit pouvoir évaluer les efforts réalisés pour diminuer les consommations d'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour sa mise en oeuvre, il est prévu la signature d'un contrat avec la société EDF pour disposer d'un outil de suivi des consommations et des dépenses d'électricité. Ces données pourront donner lieu à une renégociation des conditions tarifaires liées aux dépassements de puissance ou de surconsommation.

Le taux de réponse à cet état des lieux est d'environ 44 %. Il se décompose de la manière suivante :

- 50 % de réponses pour les services déconcentrés ;
- 60 % de réponses pour les services centraux ;
- 21,5 % de réponses pour les opérateurs du ministère (Etablissements Publics et Services à Compétence Nationale).

Ces plans d'action ont été diffusés et mis à disposition de l'ensemble des correspondants achats sur l'Intranet du ministère (Sémaphore), dans l'espace de travail dédié à la fonction achat. Il s'agit de faciliter les échanges d'information en permettant aux différentes entités qui le souhaiteraient de disposer d'un référentiel des bonnes pratiques dans le domaine de l'Etat exemplaire.

Ces données constituent le socle du plan d'action ministériel.

4) La cartographie de l'existant.

La mise en oeuvre de ce diagnostic constitue le point « zéro » de cette démarche prioritaire. Il s'agit de déterminer les enjeux et futures orientations du ministère à partir d'une analyse des principaux domaines de la circulaire Etat exemplaire :

- Les achats courants,
- Les mesures d'éco responsabilité,
- La responsabilité sociale.

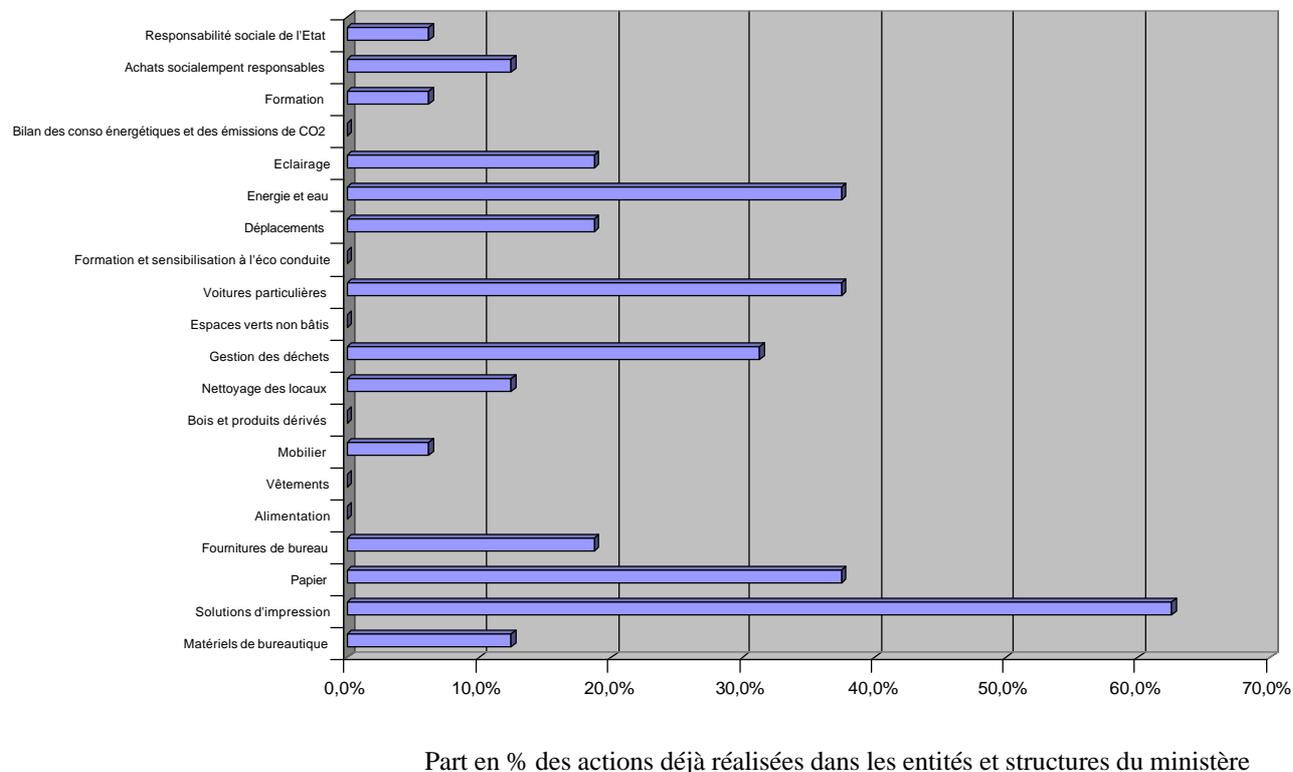
Si au total, il y a 20 domaines à couvrir, il n'en reste pas moins que certaines de ces actions sont absentes de l'état des lieux soit, en raison du niveau d'importance jugé non significatif dans le fonctionnement des services (exemple : vêtements de travail) soit, en raison d'une offre émergente du marché fournisseurs.

Cette approche met en évidence trois types d'action :

- Des actions rapides à effet immédiat telles que l'achat de papier éco responsable ;
- Des actions de complexité moyenne et à effet différé, comme la formation à l'éco conduite ;
- Des actions plus complexes et plus difficiles à mesurer liées au comportement éco responsable de l'agent.

Au final, ce bilan permet de recenser les actions les plus couramment citées dans les plans d'action et de mesurer la maturité du ministère au regard des 20 domaines de la circulaire Etat exemplaire.

Cartographie des pratiques et des champs d'action déjà mis en place au sein du ministère de la culture et de la communication



5) Quelques exemples des bonnes pratiques au sein du ministère.

- *Administration centrale : action sur l'intégration de produits biologiques dans la composition des menus du site des Bons Enfants*

* Objectif cible de la circulaire Etat exemplaire : prévoir 15 % de produits biologiques pour les services de l'administration et des établissements publics sous tutelle

* Action mise en place en 2008

* Résultats obtenus : pain biologique, fruits de saison, ...

- *BnF : action sur les déplacements*

* Objectif cible de la circulaire Etat exemplaire : réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements de l'État de 3 % par an à compter de 2008, afin de diviser par 4 les émissions de GES d'ici 2050 :

* Actions mises en place :

- Covoiturage : Transport collectif du personnel au départ et à l'arrivée du centre technique de Bussy-Saint-Georges pour éviter le transport par véhicules individuels.

- Mise en place d'un système test de visioconférence afin de diminuer le nombre de missions.
- Développement de services à distance pour les visiteurs et lecteurs, notamment par la numérisation d'ouvrages qui permet l'accès sans déplacement à une partie des collections de la BnF.

- *Drac Alsace : action sur le papier éco responsable*

* Objectif cible de la circulaire Etat exemplaire: utilisation exclusive de papier éco responsable à partir de 2010

* Action mise en place depuis 2003

* Résultats obtenus : 75 % des quantités consommées satisfont aux exigences de la circulaire.

- *Sdap du Lot : action sur les achats sociaux responsables*

* Objectif cible de la circulaire Etat exemplaire : réaliser d'ici 2012 pour les segments comportant au moins 50 % de main d'œuvre, 10 % au moins des achats courants de l'État avec des structures permettant l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et des personnes handicapées

* Actions mises en place dès 2006 : Achat de 10 % des fournitures de bureau auprès de structures « travailleurs handicapés »

6) Le plan d'action ministériel.

Le PAE repose sur le diagnostic ciblé et partagé des 20 domaines de la circulaire Etat exemplaire ainsi que sur le recensement prospectif de nouveaux chantiers. Il permet de hiérarchiser les actions jugées prioritaires et détermine les orientations stratégiques de l'administration.

La démarche vise à consolider les actions sur lesquelles il y a déjà des résultats probants et à les déployer sur l'ensemble des entités du ministère.

Au final, le PAE se décline sous forme de fiches d'action et fait mention des éléments suivants :

- Actions déjà réalisées : descriptif détaillé des principales actions recensées dans les différentes entités du ministère, leviers d'efficacité durable (environnemental, social ou économique), résultats obtenus, liste des structures déjà engagées dans cette démarche, et obstacles rencontrés ;
- Actions prévues relatives aux services centraux et déconcentrés du ministère (*) : descriptif détaillé, leviers d'efficacité durable, objectifs ministériels, stratégies et indicateurs à suivre ;
- Planning prévisionnel : responsables du projet, échéancier et statut d'avancement du chantier.

(*) : il appartiendra à chaque établissement d'élaborer son propre PAE

La démarche repose sur trois grands principes pour atteindre les objectifs de la circulaire :

- Encourager les initiatives et s'appuyer sur des retours d'expérience réussis,
- Promouvoir de nouvelles actions,
- Mesurer l'efficacité des démarches engagées et ajuster le plan d'action en fonction des résultats obtenus.

La difficulté principale de cette démarche réside dans la résistance au changement et dans l'émergence d'une offre qui n'existe pas forcément au moment où s'appliquent les exigences de la circulaire sur l'Etat exemplaire.

7) Le plan de formation.

Le développement durable et l'éco-responsabilité s'incarnent dans une multitude de pratiques concrètes qu'un effort de formation peut aider à adopter. Il s'agit d'intégrer d'autres modes de consommation tout en réduisant les flux et les dépenses liées au fonctionnement interne des administrations et établissements publics.

On citera plus particulièrement les actions visant à :

- diminuer les consommations d'eau ou d'énergie en mettant à profit les préconisations des bilans carbone ;
- développer le recours à des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour réduire l'utilisation de papier ;
- réduire la quantité de déchets produite et veiller à leur valorisation ou recyclage ;
- améliorer la politique immobilière de l'Etat notamment par l'utilisation de matériaux ou de techniques permettant de limiter leur impact sur l'environnement ainsi que le recours à la démarche HQE, dans le respect de la qualité architecturale et historique des bâtiments, pour les constructions neuves et les rénovations ;
- améliorer la politique d'achats publics en favorisant l'achat de produits et de services durables ;
- rationaliser la gestion des flottes de véhicules en organisant des plans de déplacement des personnels et/ou prenant en charge les abonnements aux transports en commun afin d'en favoriser l'utilisation ;
- développer les vidéoconférences et le télétravail comme alternative aux déplacements et réunions.

a) Bilan des formations 2008.

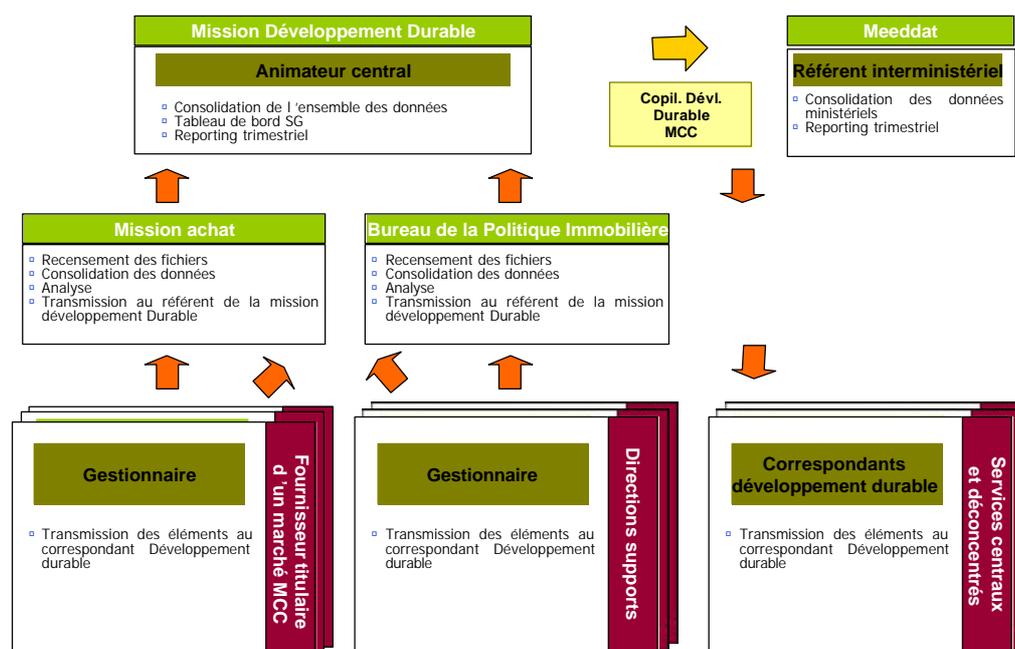
Intitulé de la formation	Public	Durée en jours	Nombre de groupes	Nombre de stagiaires
Sensibilisation au développement durable	Tout agent	1	1	11
Introduction à la démarche éco-responsable	Tout agent	1	2	23
Achats publics durables	Tout agent maîtrisant la rédaction des marchés publics	2	2	9
Total		4	5	43

b) Plan de formation 2009.

Intitulé de la formation	Public	Durée en jours	Nombre de groupes	Nombre de stagiaires
Formation des correspondants développement durable	Correspondants développement durable	1	3	A déterminer selon la liste et les fonctions des agents
Introduction à la démarche éco-responsable	Tout agent	1	3	19 juin 2009 16 octobre 2009 4 décembre 2009
Gestion éco-responsable de l'énergie	Correspondants immobiliers Responsables de la maîtrise d'ouvrage	3	2	Une session par semestre (date à préciser)
Achats publics durables	Correspondants achats et tout agent maîtrisant la rédaction des marchés publics	2	2	5 et 6 mai 2009 13 et 14 mai 2009 (séances supplémentaires à prévoir selon le nombre d'agents nommés correspondants achats)

8) La structure de pilotage et d'animation du système d'information.

Le structure chargée du pilotage et de la consolidation des indicateurs du PAE peut varier selon le choix des cibles internes et le référent central qui aura la responsabilité d'agrèger ces données.



Liste des indicateurs à suivre trimestriellement pour les services de l'administration centrale et déconcentrés :

Objectifs cible de la circulaire	Objectifs 2009 du ministère	Source d'information
Non remplacement de 80 % des imprimantes individuelles à l'horizon 2010	50 % d'imprimantes non remplacées	DSI
100 % des cartouches d'impression doivent disposer d'un éco label à partir de 2010	50 % de cartouches d'impression disposant d'un éco label	Ugap : Convention partenariale sur les consommables informatiques
Utiliser exclusivement du papier éco responsable à l'horizon 2010	<ul style="list-style-type: none"> - 80 % de papier éco responsables dans les services centraux - 60 % de papier éco responsables dans les services déconcentrés 	<ul style="list-style-type: none"> - Ugap : Convention partenariale sur le papier éco responsable - Recours au titulaire en charge du marché national de fournitures de bureau (notification prévue mars/avril 2009)
Réduire de 50 % la consommation de papier à l'horizon 2012	Réduction de 10 % des consommations de papier A4 et A3 sur la période 2008/09	<ul style="list-style-type: none"> - Ugap : Convention partenariale sur le papier éco responsable - Titulaire du marché national de fournitures de bureau
100 % des produits achetés en fournitures de bureau devront disposer de caractéristiques équivalentes à celles d'un éco label officiel à l'horizon 2012	15 % des produits du catalogue restreint doivent disposer de caractéristiques équivalentes à celles de l'éco label officiel.	Titulaire du marché national de fournitures de bureau
Atteindre 15 % de produits issus de l'agriculture biologique dans les services des administrations de l'Etat et de ses établissements publics sous tutelle à l'horizon 2010, puis 20 % en 2012	Atteindre 5 % de produits issus de l'agriculture bio	Avenance - titulaire du marché de restauration collective pour l'administration centrale
Atteindre un taux de recyclage des papiers blancs de 60 % à l'horizon 2010	Atteindre 30 % de recyclage des papiers blancs pour les services centraux	<ul style="list-style-type: none"> - Ugap : Convention partenariale sur le papier éco responsable - Titulaire du marché national de fournitures de bureau - Titulaire de marché sur l'enlèvement et la gestion des déchets de l'administration centrale
Réaliser les audits énergétiques de tous les bâtiments de l'Etat d'ici la fin 2010	Atteindre un objectif de 40 % des audits d'ici la fin 2009 pour les sites de l'administration centrale	BPI

FICHES

« ACTION »

FICHE ACTION

Domaine :	Matériels de bureautique
Réf. Circulaire Etat Exemple	1.1
Objectifs cibles :	Réduire les consommations d'énergie : 60 % des matériels achetés doivent avoir des performances équivalentes à celles du référent TCO à l'horizon 2010

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Exigences prises en compte dans le cadre du marché interministériel sur la fourniture de matériels informatiques, services centraux et déconcentrés - Exigences partiellement prises en compte dans les Etablissements publics qui ne bénéficient pas du marché interministériel 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et mise en place des standards de consommation pour les besoins de l'administration sur la base d'une configuration « bureautique » et configuration « expert » - Respect du référentiel TCO pour les services de l'administration - Matériels globalement conforme aux normes « Energy star » pour les achats des Etablissements publics <p><u>Structures engagées dans cette démarche :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements publics : Bnf, CMN, Ensa Cergy, Ensa Rouen, Louvre - Drac : Alsace, Poitou Charente, - Services centraux 	

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Ajuster la durée du matériel à renouveler en fonction des performances techniques proposées par les titulaires de marché - Mettre à disposition des cahiers des charges types pour les établissements devant renouveler leur marché 	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement du marché 	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que les configurations bureautiques et experts correspondent aux besoins réels des agents - Encourager la massification des achats inter établissements publics (exemple : groupement de commandes ou marché Ugap) 	<ul style="list-style-type: none"> - 100 % des matériels achetés par les services de l'administration doivent être conformes au référentiel TCO 	

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Matériels de bureautique
Réf. Circulaire Etat Exemplaire	1.2
Objectifs cibles :	Permettre le recyclage des déchets

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
Exigences prises en compte dans le cadre du marché interministériel ayant pour objet la fourniture de matériels informatiques, au niveau des services de l'administration centrale et déconcentrés	L'enlèvement et le recyclage du matériel informatique acquis antérieurement à la transposition de la directive européenne de 2005, relative aux DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) ont été intégrés dans le nouveau marché <u>Structures engagées dans cette démarche :</u> - Etablissements publics : CMN, - Drac : Picardie - Services centraux	

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
Extension des prestations de recyclage et d'enlèvement à l'ensemble des Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques	Déploiement du dispositif dans les services de l'administration et dans les établissements publics	Recours au marché interministériel DEEE porté par l'Ugap		

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut
Notification du marché DEEE	Ugap	Février 2009	

FICHE ACTION

Domaine :	Solutions d'impression
Réf. Circulaire Etat Exemple	2.1
Objectifs cibles :	Non remplacement de 80% des imprimantes individuelles à l'horizon 2010

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
Gestion de parcs copieurs multifonction	Suppression limitée du nombre d'imprimantes individuelles <u>Structures engagées dans cette démarche :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements publics : Bnf, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Ensa Cergy, Ensa Rouen, Inrap, Louvre, - Drac : Alsace, Auvergne, Bretagne, Champagne Ardennes, Corse, Ile de France, Limousin, Lorraine, Pays de Loire, Picardie, Rhône Alpes - Services centraux 	Matériels rarement connectés au réseau informatique soit, pour des raisons techniques soit, en raison d'une mauvaise définition des besoins

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion du guide sur la « politique d'impression » élaboré par le Service des achats de l'Etat - Evaluation des besoins en nombre et type de copieurs multifonction à connecter pour les structures qui se lanceraient dans ce projet et choix du scénario permettant de répondre au mieux aux exigences de la circulaire Etat exemple 	<ul style="list-style-type: none"> - Etape 1 : audit du parc copieurs pour dimensionner et localiser les nouveaux besoins - Etape 2 : choix de la solution, rédaction du cahier des charges et mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Prolonger la durée de vie des imprimantes individuelles en attendant la mise en œuvre d'une solution adaptée - Privilégier le recours à un accord cadre qui soit accessible à l'ensemble des opérateurs - Etudier l'opportunité d'une convention partenariale avec l'Ugap 	50 % d'imprimantes non remplacées	

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Constituer une équipe projet - Rédiger un cahier des charges - Notifier le marché et lancer les audits - Définir les besoins et déployer la solution préconisée 	Mission modernisation achats	<ul style="list-style-type: none"> - Avril 09 - Mai 09 - Juin – Déc 09 - Janv – juin 10 	

FICHE ACTION

Domaine :	Solutions d'impression
Réf. Circulaire Etat Exempleire	2.2
Objectifs cibles :	100 % des cartouches d'impression doivent disposer d'un éco label à partir de 2010

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
Mesure globalement peu appliquée	Résultats non significatifs <u>Structures engagées dans cette démarche :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements publics : Ensa Dijon, Inrap - Drac : Auvergne, Bretagne, Haute Normandie, Picardie, Rhône Alpes 	Clauses de marché non prises en compte dans la rédaction des procédures de passation de marché

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
Développer le recours à la convention partenariale entre le ministère et l'Ugap sur les consommables informatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la communication sur l'existence d'une convention partenariale auprès de l'ensemble des entités et structures du ministère. - Promouvoir l'offre de produits disposant d'un éco label dans le catalogue Ugap 	S'appuyer sur l'Ugap pour avoir un <i>reporting</i> détaillé des consommations réalisées par le ministère.	50 % de cartouches d'impression disposant d'un éco label	

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut
- Démarche commerciale auprès des entités du ministère	Ugap	- Mars - Avril 09	

FICHE ACTION

Domaine :	Papier
Réf. Circulaire Etat Exemple	3.1
Objectifs cibles :	Utiliser exclusivement du papier éco responsable à l'horizon 2010

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Passation d'une convention partenariale avec l'Ugap pour la fourniture de papiers éco responsables - En dehors des services de l'administration, cette convention est très peu utilisée : recours soit, à des marchés de fournitures de bureau soit, à des distributeurs spécialisés dans le papier 	<p>Convention bien respectée dans les services centraux et, partiellement appliquée dans les services déconcentrés</p> <p><u>Structures engagées dans cette démarche :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements publics : Bnf, CMN, Cnsad, Ensa Dijon, Ensa Rouen, Inrap, Louvre, - Drac : Alsace, Bretagne, Corse, Franche Comté, Ile de France, Limousin, Lorraine, - Services centraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Défaillance d'un des prestataires de l'accord cadre du marché Ugap - Changement de références articles dues à des ruptures d'approvisionnement sur le marché Ugap

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Extension des conditions offertes par la convention Ugap à l'ensemble des partenaires du ministère. - Diffusion du guide de « l'achat public éco responsable » 	<ul style="list-style-type: none"> - Massifier les achats de papiers éco responsables pour disposer de conditions tarifaires équivalentes, voir meilleures que celles du papier classique - Renforcer la communication sur l'existence d'une convention partenariale avec l'Ugap 	S'appuyer sur le réseau commercial de l'Ugap pour faciliter le déploiement de la convention dans les établissements publics et services déconcentrés	<ul style="list-style-type: none"> - 80 % de papier éco responsable dans les services centraux - 60 % de papier éco responsable dans les services déconcentrés - 60 % de papier éco responsable dans les établissements publics 	

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Papier
Réf. Circulaire Etat Exemple	3.2
Objectifs cibles :	Réduire de 50% la consommation de papier à l'horizon 2012

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Dématérialisation accrue des documents : transmission et archivage électroniques des dossiers relatifs aux marchés publics - Paramétrage des copieurs pour imprimer les documents en recto verso - Messages de sensibilisation dans les courriels pour en limiter les impressions 	<p>Mesures bien acceptées par les utilisateurs Résultats non chiffrés <u>Structures engagées dans cette démarche :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements publics : Bnf, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, CMN, Cnsad, Ensa Rouen, Ensa Versailles, Inrap, Louvre, - Drac : Aquitaine, Bretagne, Champagne Ardennes, Pays de Loire, Picardie, Poitou Charente 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à évaluer l'efficacité des mesures qui ont été prises - Difficulté à disposer d'un suivi des consommations de nombre de ramettes de papier

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
Promouvoir la mise en place de parcs copieurs multifonction, en remplacement des imprimantes individuelles	<ul style="list-style-type: none"> - Incitation forte des services de l'administration à privilégier des solutions d'impression via des copieurs multifonction - Mettre en place des mesures de sensibilisation à destination des agents 	Mobiliser les principaux fournisseurs de papier (titulaires du marché interministériel Ugap et titulaires de marché de fournitures de bureau) pour obtenir un historique de consommation	Réduction de 10% des consommations de papier A4 et A3 sur la période 2008/09	

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Fournitures de bureau
Réf. Circulaire Etat Exemple	4.1
Objectifs cibles :	100% des produits achetés devront disposer de caractéristiques équivalentes à celles d'un éco label officiel à l'horizon 2012

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un groupement de commandes sur les fournitures de bureau qui intègre les besoins des services de l'administration et de 9 opérateurs membres du groupement - En dehors de ce dispositif, le référencement de produits disposant d'un éco label est très limité 	Procédure lancée en 2008, pas d'évaluation quantitative <u>Structures engagées dans cette démarche :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements publics : Bnf, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, CMN, Ensa Cergy, Ensa Rouen, Louvre, - Drac : Franche Comté, Ile de France, Picardie 	Objectif difficile à satisfaire dans la mesure où l'offre de produits verts ne couvre que partiellement les besoins des services utilisateurs

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
Elaborer un guide des produits verts et le diffuser auprès des services utilisateurs du groupement de commandes (Services centraux et déconcentrés, CMN, RMN, Opéra, Orsay, Ensa Paris Belleville, Cité de la Musique, Cnsad, Institut National du Patrimoine)	Déployer et accompagner la mise en œuvre du marché de fournitures de bureau lancé par le groupement de commandes	S'appuyer sur le réseau commercial du titulaire de marché pour promouvoir l'utilisation de produits verts	15% des produits du catalogue restreint doivent disposer de caractéristiques équivalentes à celles de l'éco label officiel.	

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut
Notification du marché passé par le groupement de commandes sur les fournitures de bureau	Mission achats	Mars / Avril 2009	

FICHE ACTION

Domaine :	Fournitures de bureau
Réf. Circulaire Etat Exempleire	4.2
Objectifs cibles :	Réduire de 10 % les consommations de fournitures de bureau à l'horizon 2010

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
Standardisation des besoins de fournitures de bureau dans le cadre du groupement de commandes et massification des volumes d'achat	Procédure lancée en 2008, pas d'évaluation quantitative <u>Structures engagées dans cette démarche :</u> - Etablissements publics : Cnsad, Ensa Dijon, Inrap, - Drac : Pays de Loire	Difficulté à harmoniser les besoins de l'ensemble des services utilisateurs et à construire un catalogue identique de fournitures de bureau

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un suivi régulier des consommations de fournitures de bureau avec des seuils d'alerte - Responsabiliser les services utilisateurs en leur permettant de comparer le montant moyen de dépenses annuelles par agent avec celui obtenu par le service utilisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la mise en place de ce nouveau marché - Sensibiliser les services gestionnaires 	S'appuyer sur les fonctionnalités de l'outil de passation de commandes afin d'obtenir le suivi précis des consommations de fournitures de bureau	Réduire de 5 % les consommations de fournitures de bureau	

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Alimentation
Réf. Circulaire Etat Exemplaire	5
Objectifs cibles :	Atteindre 15 % de produits issus de l'agriculture biologique dans les services des administrations de l'Etat et de ses établissements publics sous tutelle à l'horizon 2010, puis 20% en 2012

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
Exigences partiellement prises en compte dans les contrats actuels, à l'exception de l'administration centrale et de la Bnf	Intégration de produits biologiques dans la composition des menus <u>Structures engagées dans cette démarche :</u> - Etablissements publics : Bnf - Services centraux	Mesures difficiles à chiffrer

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Cibler prioritairement les produits certifiés « Agriculture biologique » présentant les surcoûts les plus faibles (fruits et légumes de saison, pain et produits à base de céréale) - Approfondir la connaissance de l'offre de produits biologiques et favoriser le dialogue avec les professionnels du secteur - Intégrer ces exigences dès la rédaction du cahier des charges 	Etendre le dispositif aux prestations traiteurs et le service de distribution de plateaux repas.	Favoriser la mise en place d'accords cadres et/ou de groupements de commandes afin d'obtenir des leviers financiers adéquats et compenser le surcoût lié à l'achat de produits biologiques.	Atteindre 5 % de produits issus de l'agriculture biologique.	

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut
Notification de l'accord cadres sur les prestations traiteurs pour les besoins des services centraux	Mission achats	Juin / juillet 2009	

FICHE ACTION

Domaine :	Vêtements
Réf. Circulaire Etat Exemple	6
Objectifs cibles :	Atteindre 50 % du montant des marchés de vêtements avec des mesures sociales et/ou respectueuses de l'environnement à l'horizon 2012

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
Le marché prévoit le respect des engagements d'un code de conduite et de l'absence de travail des enfants en conformité avec les normes internationales du travail.	<u>Structures engagées dans cette démarche :</u> Etablissements publics : Bnf	

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
Aucunes				

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Mobilier bois
Réf. Circulaire Etat Exemple	7.1
Objectifs cibles :	Atteindre 100 % de produits achetés provenant de source de bois légales ou disposant d'un éco label officiel à l'horizon 2010

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
<p>Quelques actions en nombre limité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Pour la Bnf</u> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux de réalisation et de remise en état de mobiliers de création complémentaires en salles de lecture du site François Mitterrand (Bois FSC ou PEFC) - Achat de mobilier de restauration et d'accueil : bois certifié PEFC, 95 % recyclable. - <u>Pour les services centraux</u> : certification de l'origine des bois provenant de forêts gérées durablement 	<p><u>Structures engagées dans cette démarche :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements publics : Bnf - Drac : Alsace, Franche Comté, - Services centraux 	<p>Méconnaissance des éco labels et des mesures à intégrer dans la rédaction des procédures de passation de marché</p>

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
Mettre en place d'une convention partenariale avec l'Ugap sur l'achat de mobilier	Intégrer dans la convention l'objectif de la circulaire	Sensibiliser les acheteurs à l'étendue de l'offre proposée par l'Ugap		

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Mobilier autre que le bois
Réf. Circulaire Etat Exemple	7.2
Objectifs cibles :	Atteindre 50 % du montant du marché avec des caractéristiques au moins équivalentes à celles de l'éco label ou ayant fait l'objet d'une éco conception à l'horizon 2012

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
Achat de fauteuils (recyclables à 99 % mais sans ecolabel).	<u>Structures engagées dans cette démarche :</u> - Etablissements publics : Bnf	

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
Aucunes				

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Bois et produits dérivés
Réf. Circulaire Etat Exemple	8
Objectifs cibles :	Acheter 100 % de bois certifiés ou issus de forêts gérées durablement à l'horizon 2010

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
<u>Mesures mises en place au musée d'Orsay :</u> Les bois employés font partie de programmes de sylviculture et ne sont pas référencés dans les annexes et interdictions de la Convention dite de Washington.	<u>Structures engagées dans cette démarche :</u> - Etablissements publics : Orsay - Drac : Champagne Ardenne	

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
Aucunes				

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Nettoyage des locaux
Réf. Circulaire Etat Exemple	9
Objectifs cibles :	A l'horizon 2012, atteindre : <ul style="list-style-type: none"> - 80 % de produits éco labellisés - 25 % du montant du marché avec des clauses sociales - 40 % des horaires de travail réalisés en journée

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
Des actions en nombre limitées : <ul style="list-style-type: none"> - <u>Bnf</u> : <ul style="list-style-type: none"> - 100 % de produits éco labellisés sur les sites de Richelieu, Arsenal, Tolbiac et Sablé - volume d'heures d'insertion prévu au titre du renouvellement de marché de Tolbiac (2009) - horaires de travail en journée partiellement pris en compte, à l'exception des salles de lecture - <u>Drac Limousin</u> : achat de produits 100 % éco labellisé 	<u>Structures engagées dans cette démarche :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements publics : Bnf, Château de Versailles, Cnsad, Ecole du Louvre, Ensa Cergy, Ensa Rouen, Ensa Versailles, Orsay - Drac : Alsace, Aquitaine, Limousin, Picardie, 	Pour des activités, autres que bureaux, il est difficile de respecter l'objectif de 40 % de prestations de nettoyage en journée (exemple : salles de lectures dans le cadre de bibliothèques)

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
Mise en place de marchés interministériels de nettoyage par le service des achats de l'Etat sur les régions suivantes : Auvergne, Poitou Charente, Ile de France et Pays de Loire.	Concilier les échéances de renouvellement de marché avec le calendrier prévisionnel du SAE	Intégrer les besoins du ministère dans des marchés mutualisés localement	<ul style="list-style-type: none"> - 20 % de produits éco labels - 5 % du montant du marché avec des clauses sociales - 40 % des horaires de travail réalisés en journée 	

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut
Recensement des besoins	SAE	Avril 2009	
Notification des marchés subséquents		Nov / Déc 2009	

FICHE ACTION

Domaine :	Gestion des déchets
Réf. Circulaire Etat Exemple	10
Objectifs cibles :	Atteindre un taux de recyclage des papiers blancs de 60 % à l'horizon 2010

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
Dispositif globalement bien appliqué : - Mise en place dans les bureaux, les ateliers, les magasins, d'une corbeille destinée à recevoir le papier recyclable. - Extension aux salles de lecture pour la Bnf - Prise en compte du tri sélectif aussi bien dans les marchés de nettoyage que dans les prestations d'enlèvement et de gestion des déchets	<u>Structures engagées dans cette démarche :</u> - Etablissements publics : BNF, Château de Versailles, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, CMN, Cnsad, Ecole du Louvre, Ensa Cergy, Ensa Dijon, Ensa Versailles, Ensci, Louvre - Drac : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Champagne Ardennes, Franche Comté, Ile de France, Limousin, Lorraine, Pays de Loire, Picardie, Rhône Alpes, - Services centraux	Avoir une vision globale du cycle complet des prestations : - Acheter des corbeilles permettant d'assurer le tri sélectif du papier - Intégrer dans les marchés de nettoyage des prestations supplémentaires pour traiter séparément le papier des autres déchets - Disposer de prestations pour l'enlèvement et le recyclage des déchets de papiers blancs, distinct des autres déchets

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
Action ciblée sur les services centraux	Mettre en place un suivi du taux de recyclage	Renforcer la communication et la sensibilisation des agents des services centraux	Atteindre un taux de recyclage des papiers blancs de 30 % (Qté de papiers recyclés / Qté de papiers blancs achetés)	

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Espace verts
Réf. Circulaire Etat Exempleire	11
Objectifs cibles :	Atteindre en 2012 : <ul style="list-style-type: none"> - 100 % de produits disposant d'éco labels - 50 % de produits issus de filières valorisant les déchets d'animaux - 50 % de matériels électriques dans les achats de matériels - 100 % des achats de composteurs disposant d'un éco label - 50 % des montants d'achat réalisés avec une clause sociale

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - L'entretien des espaces verts de la BnF et en particulier du jardin du site F. Mitterrand (1ha), se fait sans engrais chimique. - l'élagage des arbres de la Bnf ne fait pas intervenir de nacelle de levage. 	<u>Structures engagées dans cette démarche :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements publics : BNF 	

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
Aucunes				

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Voitures particulières
Réf. Circulaire Etat Exemple	12
Objectifs cibles :	Réduire les émissions de gaz carbonique et ne pas dépasser un taux moyen de 130 gr de CO ₂ / Km à l'horizon 2012

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du parc de véhicules de voitures particulières - Diminution du niveau de gamme des véhicules à renouveler des services de l'administration centrale - Prise en compte des nouvelles exigences environnementales dans l'acquisition de nouveaux véhicules - Sensibilisation et incitation des agents à utiliser les transports en commun 	<p>Résultats : pas de données chiffrées</p> <p><u>Structures engagées dans cette démarche :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements publics : BNF, Château de Versailles, Louvre - Drac: Aquitaine, Bretagne, Champagne Ardennes, Corse, Franche Comté, Ile de France, Limousin, Lorraine, Haute Normandie, Pays de Loire, Poitou Charente, Rhône Alpes, - Services centraux 	<p>Mobilisation et capacité des agents à accepter le changement de nouveaux comportements (exemple : transport en commun, co voiturage, ...)</p>

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser la gestion du parc véhicules de l'administration en liaison avec le projet de développement de l'externalisation de l'entretien et la maintenance des véhicules - Optimiser le dimensionnement du parc véhicules des services centraux 	Améliorer la gestion et la connaissance du parc véhicules	<ul style="list-style-type: none"> - Définir une politique de renouvellement des véhicules qui permette l'aliénation des véhicules les plus anciens - Développer l'usage et l'achat de véhicules électriques 		

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Mise au point du projet d'accord cadres du SAE avec l'Ugap - Notification du marché - Lancement des premiers marchés subséquents 	SAE / RMA	<p>Mars / avril 2009</p> <p>Juillet 2009</p> <p>Septembre 2009</p>	

FICHE ACTION

Domaine :	Formation et sensibilisation à l'éco conduite
Réf. Circulaire Etat Exemplaire	13
Objectifs cibles :	Atteindre : - 100 % des conducteurs automobiles professionnels de l'Etat formés en 2010 - 100 % des agents de l'Etat, autorisés à conduire un véhicule administratif en effectuant plus de 5000 kms en 2012

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Déplacements
Réf. Circulaire Etat Exemple :	14
Objectifs cibles :	Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements, de 3 % par an à compter de 2008 afin de diviser par 4 les émissions d'ici à 2050

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
Parmi les mesures les plus significatives : - Installation de la visio conférence - Incitation à l'utilisation des transports en commun - Recours au covoiturage - Développement de services à distance pour les visiteurs et lecteurs, notamment par la numérisation d'ouvrages qui permet l'accès sans déplacement à une partie des collections de la BnF	Résultats : pas de données chiffrées <u>Structures engagées dans cette démarche :</u> - Etablissements publics : BNF, Château de Versailles, Ensci, - Drac : Aquitaine, Auvergne, Champagne Ardennes, Languedoc Roussillon, Pays de Loire, Rhône Alpes, - Services centraux	Mobilisation et capacité des agents à accepter le changement de nouveaux comportements (exemple : transport en commun, covoiturage, ...)

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
- Interdire les déplacements en avion lorsqu'il existe une liaison ferroviaire de moins de 3 heures		- Privilégier le transport ferroviaire sur les destinations où le train et l'avion sont en concurrence - Développer la visio conférence entre Drac et Sdap		

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Energie et eau
Réf. Circulaire Etat Exemplaire	15
Objectifs cibles :	A l'horizon 2010, atteindre dans les bâtiments publics une baisse de : - 20 % des consommations d'énergie - 10 % des consommations d'eau

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
<p>Mesures appliquées par la Cité de l'Architecture et du Patrimoine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un système GTB permettant la programmation automatique de l'allumage et de l'extinction de l'éclairage et des installations électriques (ordinateurs des espaces de musée et d'exposition) dans les zones publiques ; - Incitation des personnels à éteindre les éclairages et les matériels informatiques de leur bureau et à mettre en veille et éteindre le soir les imprimantes, scanners, photocopieurs (par le biais du guide des bonnes pratiques environnementales dans la vie de bureau de tous les jours). 	<p>Résultats : pas de données chiffrées</p> <p>Structures engagées dans cette démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements publics : BNF, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, CMN, Ensa Versailles, Ensci, - Drac : Bretagne, Champagne Ardennes, Languedoc Roussillon, Limousin, Poitou Charente, Picardie, Rhône Alpes, - Services centraux 	<p>Conduite du changement et plan de communication pour accompagner les agents à changer progressivement de comportement</p>

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des consommations de tous les sites du ministère et suivi - Optimisation des contrats d'électricité 	<p>Connaître et suivre le niveau des consommations électriques, le montant des dépenses et les émissions de CO2 par site</p>	<p>Mise en place d'un contrat EDF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outil de suivi informatique - Renégociation en cas de dépassement de puissance ou de surconsommation 		

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut
Recensement des sites du ministère	Mission achat	Janvier / Mars 2009	
Mise en œuvre du contrat « Panorama EdF »		Avril / Mai 2009	

FICHE ACTION

Domaine :	Eclairage
Réf. Circulaire Etat Exemplaire	16
Objectifs cibles :	Réduire les consommations énergétiques liées à l'éclairage artificiel

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> - Campagnes de remplacement des sources lumineuses par des modèles consommant moins d'énergie et ayant une durée de vie plus longue ; - suppression de l'éclairage de veille dans les magasins - extinction des lumières des salles de lecture à 20 h 15 au lieu de 21h (exemple Bnf) 	<p>Résultats : pas de données chiffrées</p> <p><u>Structures engagées dans cette démarche :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements publics : BNF, CMN, Cnsad, Ensa Cergy, Ensa Versailles, Inrap, - Drac : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Champagne Ardennes, Ile de France, Languedoc Roussillon, Limousin, Rhône Alpes, - Services centraux 	

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Installer des dispositifs d'extinction automatique de l'éclairage - Sensibiliser les agents à adopter des éco gestes dans le domaine de l'éclairage 	Proscrire l'achat de lampes à incandescence	Agir sur le choix des équipements et les comportements		

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Bilan des consommations et des émissions de gaz à effet de serre
Réf. Circulaire Etat Exemplaire	17
Objectifs cibles :	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les DPE et bilans carbone des sites de l'administration centrale d'ici 2008 - Réaliser les DPE et bilans carbone des sites les plus significatifs des services déconcentrés et établissements publics d'ici la fin 2009 - Réaliser les audits énergétiques de tous les bâtiments de l'Etat d'ici la fin 2010

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
Réalisation des DPE et bilans carbone	<u>Structures engagées dans cette démarche :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Immeuble des Bons enfants, Immeuble de Valois et les immeubles de la Drac Aquitaine et de Rhône Alpes - Autres sites : Bnf, CMN, Ecole du Louvre, Ensa Cergy, Ensa Dijon, Louvre, 	

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
Lancer les consultations « audits énergétiques » pour les sites de l'administration centrale S'appuyer sur les marchés passés par les Préfectures pour les services déconcentrés	<ul style="list-style-type: none"> - Etendre les bilans carbone à l'ensemble des sites de l'administration centrale - Lancer un nombre significatif d'audits énergétiques d'ici fin 2009 	Former le réseau des correspondants « développement durable » aux bilans carbone pour qu'ils puissent réaliser les diagnostics sur les sites qui les concernent	40 % d'audits énergétiques	

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Formation
Réf. Circulaire Etat Exempleire	18
Objectifs cibles :	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire dans les formations initiales des agents de l'Etat des modules obligatoires « développement durable » d'ici à 2010 - Former tous les acteurs de la commande publique au module « achat public durable » d'ici à la fin 2009 - Proposer des formations de perfectionnement sur les segments d'achat de la circulaire à partir de 2010 - Prévoir d'ici 2010 dans toutes les formations d'adaptation une session sur le développement durable - Réaliser au moins une action de sensibilisation de tous les agents au développement durable d'ici 2009

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
Peu de formations dispensées sur le développement durable	<u>Structures engagées dans cette démarche :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements publics : Bnf, Château de Versailles, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Cnsad, Ensci - Drac : Aquitaine, Champagne Ardennes, Franche Comté, Picardie - Services centraux 	

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
Recours aux modules de formation développés par l'Institut de Formation de l'Environnement (Ifore)	Professionaliser les fonctions de correspondants « développement durable », correspondants « achats » et correspondants « immobiliers »	Mise en place d'un plan de formation avec des modules adaptés aux différents profils concernés par le développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Former 50 % des correspondants « développement durable » - Former 50 % des correspondants « achats » 	

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Achats socialement responsables
Réf. Circulaire Etat Exemple	19
Objectifs cibles :	Atteindre dans les prestations comportant au moins 50 % de main d'œuvre, 10 % au moins du montant des achats avec structures favorisant l'insertion sociale ou des structures employant des personnes handicapées d'ici 2012

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
Sensibilisation de l'ensemble des correspondants achat aux problématiques de l'achat socialement responsable dans le cadre des 2 dernières plénières achats (avril 2008 et janvier 2009)	<u>Structures engagées dans cette démarche :</u> - Etablissements publics : Bnf, Ensa Cergy, Louvre - Drac : Champagne Ardennes, Franche Comté, Ile de France, Languedoc Roussillon, - Services centraux	Méconnaissance des acheteurs des structures et organismes spécialisés dans l'insertion sociale

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
- Multiplier les actions de communication - Rediffuser le guide réalisé par l'Observatoire Economique de l'Achat Public (OEAP) - Former les acheteurs aux achats socialement responsables	Développer le recours aux clauses sociales dans la rédaction des marchés et mettre en place des évaluations	S'appuyer sur des exemples de bonnes pratiques à diffuser dans l'Intranet du ministère (Sémaphore) dans l'espace dédié aux acheteurs.		

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut

FICHE ACTION

Domaine :	Responsabilité sociale de l'Etat
Réf. Circulaire Etat Exempleire	20
Objectifs cibles :	<ul style="list-style-type: none"> - Employer des travailleurs handicapés - Favoriser la diversification dans l'accès à l'emploi public

Actions réalisées (Cf. état des lieux)

Descriptif	Résultats obtenus et liste des structures déjà engagées	Obstacles
<p><u>Mesures appliquées par le musée d'Orsay :</u> Evaluation des actions à mener auprès des agents actifs ou retraités de l'EPMO, assistance, aide, accompagnement, prévention des risques sociaux.</p> <p><u>Mesures appliquées par la Bnf:</u> Organisation de mini débats hebdomadaires avec le milieu associatif, participation active au projet « Paris rive gauche » pour trouver des solutions au plan environnemental et sociétal, ...</p>	<p><u>Structures engagées dans cette démarche :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements publics : Bnf, Orsay - Drac : Champagne Ardennes, Pays de Loire - Services centraux 	

Actions prévues

Descriptif	Objectifs de l'année 2009	Stratégie	Indicateurs	Statut
			-	

Planning

Calendrier prévisionnel	Qui	Quand	Statut